

PLAIDOYER

POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FORTE ET PUISSANTE

EN OCCITANIE

L'Économie Sociale et Solidaire, un projet politique plus que jamais d'actualité



Plus que jamais, notre pays, notre région et nos départements ont besoin d'une Économie Sociale et Solidaire (ESS) forte et puissante. La crise sanitaire liée à la Covid-19 et ses conséquences ont en effet bien mis en lumière, tout à la fois, les limites et fragilités du système économique « conventionnel » et, a contrario, la pertinence et la performance du modèle entrepreneurial incarné par les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles et les sociétés commerciales d'utilité sociale. Cette pertinence et cette performance trouvent leur origine dans les principes spécifiques régissant l'organisation et le fonctionnement des structures de l'ESS, tels qu'ils ont été rappelés et consacrés par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une gouvernance démocratique.
- Une gestion responsable, les bénéfices étant majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité.

Un autre atout fondamental du modèle de l'ESS tient en ce qu'il repose sur l'implication citoyenne, la capacité d'initiative et le pouvoir d'agir collectivement. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que les associations, coopératives, fondations, mutuelles aient été, depuis plus d'un an, en première ligne pour prendre soin des plus vulnérables, en première ligne face à l'accroissement des inégalités et de la précarité, en première ligne pour nourrir la population et maintenir le lien social au sein de nos territoires.

Il n'est guère étonnant non plus, toujours au regard de leurs caractéristiques propres, que les entreprises de l'ESS occupent une place majeure en vue de relever quelques-uns des principaux défis auxquels est confrontée notre société : au premier chef, bien entendu, le défi écologique, qui s'impose aujourd'hui avec une acuité toute particulière, mais aussi le défi démographique, lié au vieillissement de la population et aux coûts qu'il induit, le défi socioculturel, afin de favoriser l'inclusion de tou.te.s en luttant contre les inégalités d'accès aux savoirs, à la culture, aux loisirs, etc., le défi démocratique, en donnant la possibilité à nos concitoyen.ne.s de s'exprimer et d'agir pour le bien commun.

Par rapport à l'ensemble de ces défis, d'ailleurs en grande partie interdépendants, la proximité constitue, nous sommes bien placé.e.s pour le savoir, une dimension essentielle. C'est pourquoi nous mesurons



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie, à l'image de ses homologues, a notamment pour mission de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts de l'ESS en région. Elle dialogue en permanence avec ces derniers, en étant associée aux différentes instances de construction et d'évaluation des politiques publiques à destination de l'ESS.

C'est notamment dans cette perspective que la présente contribution a été produite par les membres de sa centaine d'adhérents, réseaux et entreprises associatifs, coopératifs ou mutualistes, fondations et union des syndicats employeurs de l'ESS, qui rassemblent eux-mêmes des milliers d'entreprises et de salarié.e.s à l'échelle de la région.

La CRESS Occitanie compte aujourd'hui une cinquantaine d'Administrateur.trice.s et une dizaine de salarié.e.s qui assurent, entre autres, l'animation de l'Observatoire régional de l'ESS, la coordination du « Mois de l'ESS » en région ou, encore, la co-organisation, avec la Région, du salon des affaires socialement responsables Coventis, etc. Elle constitue ainsi une « porte d'entrée » des structures et réseaux de l'ESS en région, en vue de porter, soutenir et orienter ces derniers. Au service de la structuration de l'écosystème de l'accompagnement ESS, elle s'appuie sur l'ensemble des mouvements et acteurs de l'ESS en Occitanie. Membre d'ESS France, elle veille également à garantir les nécessaires complémentarités entre les partenaires nationaux et les réalités d'intervention en région.

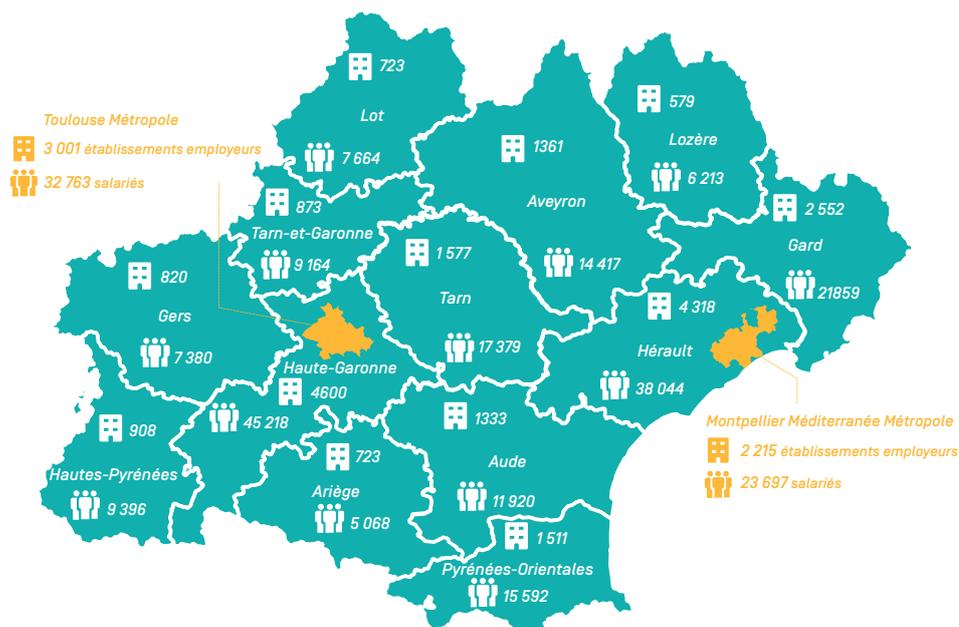
pleinement la portée des élections régionales et départementales à venir, et avons souhaité produire ce plaidoyer à l'adresse de leurs candidat.e.s. Nous savons en effet que c'est au cœur de nos territoires que se jouera l'avenir de l'ESS et que c'est là, avant tout, que cette dernière pourra être fidèle à sa longue et prestigieuse histoire qui, du reste, a été particulièrement riche en Occitanie (la Verrerie Ouvrière d'Albi ; l'École de Nîmes et son principal théoricien, Charles Gide ; Les Vignerons libres de Maraussan, 1^{ère} cave coopérative française ; la SCOP L'Union sandalière à Saint-Laurent-de-Cerdans ; la clinique mutualiste de Montpellier, 1^{ère} clinique mutualiste de France ; l'hôpital associatif Joseph Ducuing à Toulouse, fondé en 1944 par des médecins et combattants espagnols des FFI, etc.).

1. Le poids économique et humain de l'ESS en Occitanie

Dans notre région, l'Economie Sociale et Solidaire compte un peu plus de 209 000 salarié.e.s, soit près de 12 % de l'emploi total et 16 % de l'emploi privé, réparti.e.s au sein de presque 22 000 établissements employeurs¹.

Mais ces chiffres ne donnent qu'un aperçu très partiel du poids réel que représente l'ESS : au travers des très nombreux adhérents, sociétaires et bénévoles impliqués dans les structures associatives, coopératives ou mutualistes, c'est en fait la grande majorité des ménages qui, de près ou de loin, participent et contribuent à la vitalité de cette forme d'économie à l'échelle de toute l'Occitanie.

On notera d'ailleurs qu'alors que les entreprises lucratives sont fortement implantées dans les métropoles de Toulouse et Montpellier, les structures de l'ESS, quant à elles, sont beaucoup plus dispersées sur l'ensemble du territoire régional². Leur présence relativement plus marquée en zone rurale ou périurbaine renvoie à leur objet même : la création d'activités de proximité adaptées aux besoins des habitant.e.s dans leur lieu de vie.



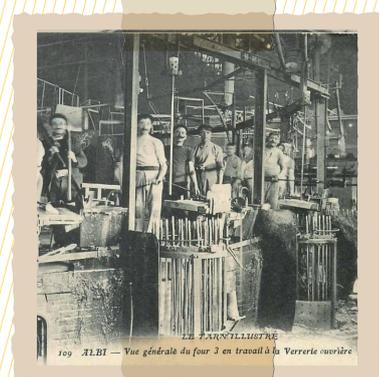
¹Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2017.

²Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS : « L'ESS dans les territoires de la région Occitanie », Panorama 2018.

Source carte : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après les données FLORES 2017



Verrerie Ouvrière d'Albi



Charles Gide



L'Émancipation, la revue de l'École de Nîmes

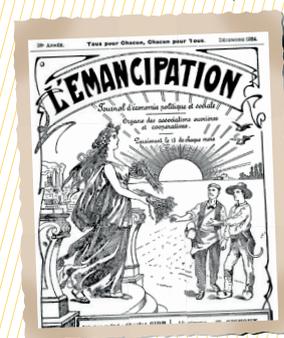


Photo 1 : <http://natif50-grauhet.wifeo.com/article-108636-albi-hier-la-verrerie-ouvriere.html>

Photo 2 : <https://www.ganeanet.org/cartes-postales/view/5465220#D>

Photo 3 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Gide

Photo 4 : <http://arlotipedia.ehlablog.com/xxiv-les-professeurs-paul-charles-gide-et-le-jeune-andre-a153341018>

Photo 5 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k14752840>

Pour que nos entreprises puissent poursuivre, consolider et faire croître leurs initiatives, et permettre ainsi à tout un chacun de s'impliquer dans le développement local, de trouver du sens dans son activité professionnelle et d'entreprendre autrement, sans que le profit soit le seul objectif poursuivi, nous portons et défendons collectivement plusieurs propositions.

Nos propositions



Prendre en compte l'impact social et sociétal des activités et du mode de gouvernance des entreprises de l'ESS, afin de mieux évaluer leur performance et d'orienter les décisions de façon pertinente, notamment en matière d'attribution des financements publics.



Valoriser l'engagement citoyen et reconnaître pleinement le rôle des bénévoles, notamment en favorisant leur formation.



Mettre à disposition du patrimoine public ainsi que du foncier pour le développement des activités d'utilité sociale portées par des structures de l'ESS, notamment en milieu rural.

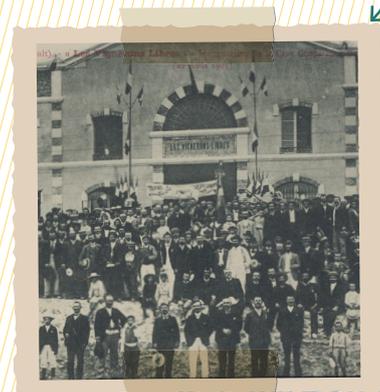


Encourager le mécénat, notamment de compétences, au travers d'un dispositif permettant de rapprocher les entreprises et Collectivités des structures d'utilité sociale.



Renforcer la place de l'ESS dans les programmes scolaires et multiplier les actions de sensibilisation des jeunes à l'ESS, en faisant jouer les synergies et en renforçant les moyens dédiés aux initiatives menées en la matière par les différents réseaux de l'ESS.

Les Vignerons libres de Maraussan



SCOP L'Union sandalière à Saint-Laurent-de-Cerdans

Hôpital associatif Joseph Ducuing à Toulouse



Bannière mutualiste (1897)



Photo 6 : © https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Marquassan_inauguration_de_la_cave_coop%C3%A9rative_1905

Photo 7 : © <http://www.saintlaurentdecerdans.fr/>

Photo 8 : © <https://www.languedoc-mutualite.fr/prendre-rendez-vous-dans-un-de-nos-etablissement-de-sante/formulaire-prise-de-rdv-clinique-beau-solal-test/>

Photo 9 : © <https://www.hidasso.fr/content/histoire%C2%A0valeurs>

2. L'ESS, des activités diversifiées au service du bien commun

Conjuguant efficacité économique, utilité sociale et capacité d'innovation, les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et occupent même une place prépondérante dans quelques-uns d'entre eux.

Poids et répartition des effectifs et établissements de l'ESS par secteur d'activité en Occitanie

Secteurs d'activité	Poids de l'ESS dans le total des emplois du secteur d'activité	Répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activité	Répartition des établissements employeurs de l'ESS par secteur d'activité
Action sociale	63%	45%	14%
Sports et loisirs	62%	4%	16%
Activités financières et d'assurance	46%	11%	7%
Arts et spectacles	40%	1%	11%
Enseignement	16%	11%	9%
Santé humaine	11%	7%	2%
Soutien aux entreprises	6%	6%	7%
Agriculture, sylviculture et pêche	6%	1%	1%
Hébergement et restauration (dont le Tourisme Social et Solidaire)	2%	1%	1%
Commerce	2%	3%	3%
Industrie et construction	2%	2%	2%
Services divers	1%	2%	4%
Total ESS	12%	100%	100%

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE - FLORES 2017

En outre, elles jouent souvent un rôle de défrichage et s'avèrent donc motrices dans les nécessaires transitions économique, écologique et sociale. C'est ainsi que l'ESS a été et demeure pionnière dans de nombreux domaines, tels que les circuits courts alimentaires, le recyclage et la valorisation des déchets, la production d'énergies renouvelables, l'écoconstruction et la rénovation des bâtiments, la mobilité durable, le Bien vieillir, la prévention santé, le numérique responsable et solidaire, etc.

Pour que nos entreprises puissent continuer à être à la pointe en matière d'innovation, notamment sociale, à créer des activités répondant aux besoins des populations et des territoires et à jouer un rôle structurant dans de nombreuses filières, nous portons et défendons collectivement plusieurs propositions.

Nos propositions



Maintenir et renforcer au sein des réseaux de l'ESS, dont la CRESS, la mission d'accueil, d'information et d'orientation des porteurs de projet et entreprises vers les dispositifs d'accompagnement et de financement spécialisés, afin de pouvoir apporter des réponses appropriées à l'ensemble des demandes sur tous les territoires.



Consolider l'écosystème d'accompagnement des structures de l'ESS à travers un renforcement du soutien aux têtes de réseaux régionales (coordinations, fédérations...), lesquelles ont également un rôle de centre de ressources.



Mieux faire connaître l'ESS et ses réseaux d'accompagnement au sein des Collectivités comme auprès du grand public et des porteurs de projet.



Orienter la consommation vers les achats socialement et écologiquement responsables, et sensibiliser tous les acteurs (citoyens, entreprises, collectivités...) aux enjeux de la transition écologique pour coconstruire une économie durable et résiliente.



Multiplier les tiers-lieux portés par des structures de l'ESS, qui sont une réponse transversale à différents enjeux : aménagement du territoire, préservation de l'environnement par la diminution des déplacements professionnels, amélioration de la qualité de vie au travail, lutte contre la fracture numérique (rupture de l'isolement et lutte contre le non-recours aux droits), aide à la création d'activités, formation au numérique...

3. Co-construire les politiques publiques de l'ESS et développer de nouveaux leviers de financement

La loi du 31 juillet 2014 a renforcé le pilotage de la politique publique relative à l'ESS, en posant le principe de la co-construction et en organisant la coordination des politiques menées à chaque échelon du territoire.

Ces modalités particulières sont à mettre en rapport avec le fait que la grande majorité des structures de l'ESS exercent des activités d'utilité sociale ou d'intérêt général, que le marché est dans l'incapacité de prendre en charge. En outre, ce cadre juridique vise à structurer l'organisation du champ pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes, ainsi que son développement.

Il mérite donc d'être non seulement préservé mais aussi singulièrement renforcé, car c'est à cette condition que nos entreprises pourront poursuivre leurs missions de manière optimale et nouer des partenariats gagnant-gagnant avec l'ensemble des Collectivités. Dans cette optique, nous portons et défendons collectivement plusieurs propositions.

Nos propositions



Mettre en place, au sein du Conseil Régional, une délégation à l'ESS directement rattachée à la Présidence et ayant une forte dimension transversale, notamment par rapport au Développement économique et de la Vie associative.



Mettre en place, au niveau des Conseils Départementaux, des délégations à l'ESS, afin de mieux coordonner les engagements auprès des différents secteurs de l'ESS, en intégrant la transversalité des services.



Instaurer un schéma régional propre à l'ESS et intégrer systématiquement un volet ESS dans les différents schémas régionaux (économie, emploi, environnement, numérique...) ainsi que dans les programmes opérationnels régionaux des fonds européens. En effet, l'action de l'ESS est globale et relève à la fois des champs de l'économie, du social, de l'environnement, etc.



Encourager la mise en place de partenariats durables entre les entreprises de l'ESS et les pouvoirs publics au travers de la généralisation des conventions pluriannuelles.



Soutenir les activités d'utilité sociale ou d'intérêt général dans leur fonctionnement, en faisant en sorte que l'ensemble des financements ne réponde pas uniquement à une logique de projet



Conforter le financement de l'ingénierie des projets de coopération territoriale et accompagner les acteurs par la création de fonds d'investissement citoyens.



Mettre en place un dispositif d'accès aux micros crédits en matière de fonds européens (à l'image de ce qui est développé en Nouvelle Aquitaine ou en Grand Est), en vue, notamment, de mieux financer les phases d'amorçage de projet, de diversifier les tailles de structures financées et de favoriser les petits projets.



Confier à la CRESS le rôle d'organisme intermédiaire des micros crédits à destination des entreprises de l'ESS et doter les opérateurs intermédiaires de proximité d'une capacité d'avance de trésorerie.



Ouvrir la possibilité d'un conventionnement entre la CRESS et la Région afin d'accompagner les petites entreprises de l'ESS à constituer des consortiums pour accéder plus facilement aux appels à projets et instruire les dossiers de demande de financements européens.



Soutenir la création d'activités d'intérêt général, facteur de lien social dans les territoires, en veillant à l'application de la Directive européenne 2014/24/UE permettant aux collectivités d'organiser librement les services à caractère social sur leur territoire sans recourir aux marchés publics.



Associer les acteurs de l'ESS, notamment les CRESS, à l'élaboration des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables en amont de la publication et dans le suivi des objectifs fixés, notamment par rapport aux volumes de marchés réservés aux entreprises de l'ESS dans la commande publique.



Développer la pratique du « sourcing » entre les acheteurs publics et les entreprises de l'ESS, afin de permettre aux acheteurs de mieux connaître les solutions disponibles, les innovations sur le marché, le niveau de concurrence et d'envisager le mode adéquat de dévolution du marché.



Quelques propositions des composantes de l'ESS membres de la CRESS Occitanie

En complément des propositions transversales à l'ensemble des composantes de l'ESS présentées précédemment, nous avons souhaité relayer quelques-unes des propositions propres aux principaux réseaux membres de la CRESS Occitanie.



Mutualité Française Occitanie

- Transférer à la Région la compétence de la prévention santé. Mettre en place un soutien régional des structures de l'ESS gestionnaires des centres de santé.
- Généraliser la création d'espaces de santé pluriprofessionnels pour le 1^{er} recours aux soins et mettre un terme à l'exercice isolé des professionnels de santé à l'horizon de 5 ans.
- Réinventer le modèle de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour renforcer ses compétences médicales et les ouvrir sur le territoire, afin d'en faire un centre de ressources gériatriques et permettre le choix du maintien à domicile, même en cas de dépendance lourde. Soutenir les structures de l'ESS gestionnaires d'établissements pour personnes âgées, dont le reste à charge pour les résidents est moins élevé que dans le secteur lucratif.
- Impliquer la Région dans la gouvernance des politiques de santé et recentrer l'ARS sur des missions régaliennes. Mettre en lien et faire travailler ensemble les différents acteurs, pour produire des activités territorialisées qui mettent au centre de leurs modèles l'innovation sociale et écologique, ainsi que le dialogue et la participation démocratiques.



Le Mouvement Associatif Occitanie

- Structurer le partenariat avec les associations à travers la signature d'une Charte des Engagements Réciproques associant la Région Occitanie, l'Etat en Région et Le Mouvement Associatif.
- Maintenir une Vice-Présidence en charge de la vie associative avec des équipes dédiées et faire de la Vie Associative un sujet transversal notamment en s'appuyant sur le Comité Régional de la Vie Associative (CRVA).
- Alimenter et co-construire les politiques publiques en associant les réseaux associatifs au titre de leur représentation des acteurs territoriaux et des bénéficiaires.
- Renforcer le soutien et le financement des têtes de réseaux associatives régionales (coordinations, fédérations, collectifs, etc.). Développer des accords-cadres entre la Région et les têtes de réseaux via, notamment, la mise en œuvre de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO).
- Développer le recours à la subvention valorisant ainsi les initiatives et imaginations associatives. Laisser le plus de liberté d'innovation possible dans les Appels à Projets (AAP) lancés.
- Soutenir l'engagement bénévole à travers l'abondement du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). Garantir un copilotage effectif de ce fonds entre la Région Occitanie, la DRAJES et Le Mouvement Associatif Occitanie.
- Soutenir l'emploi associatif en favorisant la mise en place d'aides spécifiques aux emplois qualifiés, en soutenant les initiatives de mutualisation et en abondant le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Pour en savoir plus :

<https://lemouvementassociatif.org/wp-content/>

[uploads/2021/03/LMA-electionsregionales2021-web.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/03/LMA-electionsregionales2021-web.pdf)



La Coopération Agricole Occitanie

- Encourager la structuration collective de la production de l'alimentation par un bonus financier des Régions (via les fonds européens FEADER et Leader Europe) aux exploitations engagées dans des démarches collectives, telles que les coopératives.
- Renforcer la part des subventions régionales des CPER pour les projets de transition agroécologique portant, par exemple, sur l'adaptation des cultures au changement climatique, la gestion de la ressource en eau, l'expérimentation de biocontrôles, la préservation de la biodiversité, la réduction des intrants.
- Intensifier l'approvisionnement local, durable et de qualité de la restauration collective publique (cantines scolaires, services publics, hôpitaux, établissements médico-sociaux...) en revalorisant les budgets des collectivités territoriales et en ajoutant le critère « origine » aux produits alimentaires biologiques ou sous signes officiels de qualité fixés dans le cadre de la loi EGALIM.
- Soutenir le « consommer local » et conditionner la commercialisation sous « marques territoriales » soutenues par la Région, les Départements et les Intercommunalités à l'utilisation de produits agricoles bruts origine locale garantie.
- Intégrer les coopératives agricoles à la gouvernance des PAT pour participer à l'élaboration de systèmes locaux de production, distribution et consommation de l'alimentation.

Pour en savoir plus :

www.lacooperationagricole-occitanie.fr



Union Régionale des SCOP Occitanie

- Favoriser une économie plus équilibrée et plus durable par l'investissement dans des projets de sociétés coopératives assurant aux salarié.e.s la maîtrise de leur outil de production.
- Favoriser la transformation de l'économie par la relocalisation de la production et de l'emploi en sociétés coopératives.
- Permettre, par la mise en œuvre d'une garantie renforcée à 90 % (Fonds Régional de Garantie Occitanie, avec un volet spécifique aux SCOP et SCIC), le financement des programmes d'investissement des entreprises coopératives dans le cadre de leurs projets de création, de transmission-reprise, de développement, d'innovation et de renforcement de leur structure financière.
- Créer une foncière coopérative pour racheter l'immobilier des entreprises en difficultés.
- Déployer les outils de financement adaptés pour soutenir l'essor de l'entrepreneuriat salarié en CAE.



Fondation de France

Fondation de France

- Stabiliser le cadre fiscal des fondations.
- Réformer le droit des fonds et fondations pour permettre leur développement dans un cadre sécurisé et transparent.
- Réviser le cadre actuel de détermination du caractère d'intérêt général d'une structure, afin de l'adapter aux nouveaux modèles, souvent hybrides, des acteurs concernés.
- Favoriser le développement de l'engagement à travers la mise en place, dans le cadre législatif, du don de congés/RTT au profit des acteurs de l'intérêt général.



Union des Employeurs de l'ESS (UDES)

- Accompagner les entreprises en sortie de crise : mettre en place des aides directes auprès des employeurs en quasi-fonds propres, soutenir la relance par la demande, maintenir jusque fin 2021 les fonds d'urgence associatifs..
- Encourager la formation et soutenir l'emploi: créer des emplois « boost » dans les territoires, créer un fonds de soutien destiné aux Projets et Emplois Associatifs d'Utilité Sociale (PREAU), développer les formations du « care » et de la Silver économie, revaloriser les rémunérations des métiers du Grand âge.
- Améliorer l'organisation sanitaire et sociale:; relocaliser la fabrication de masques et matériels de protection de première nécessité, mettre en place une coordination départementale dédiée à l'ESS, en lien notamment avec les Régions, afin de mieux articuler les politiques publiques.
- Consolider la place des entreprises sociales et solidaires dans l'économie régionale: développer la place de l'ESS dans les marchés publics régionaux, intégrer systématiquement un volet ESS aux schémas régionaux de développement économique et de l'innovation.
- Assurer la représentativité de l'ESS : créer ou développer une «task force ESS» dédiée au niveau du Conseil régional.

Pour en savoir plus :

<https://www.udes.fr/actualites/elections-regionales-departementales-2021-propositions-de-ludes-13>

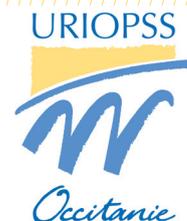


Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) Occitanie

- Renforcer les dispositifs d'aides aux départs pour les classes de découverte et les jeunes adultes (aides aux transports, simplification des procédures d'organisation, soutien politique...).
- Développement de communications/promotions ciblées pour les groupes en lien avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTLO) et les Agences départementales du Tourisme.
- Appui-conseil des opérateurs dans leur transition numérique et structuration de plateforme territoriale.
- Coordination des dispositifs d'aides à la pierre et renforcement des soutiens vers une transition écologique de nos structures dans le cadre d'une plateforme des financeurs.

Pour en savoir plus :

<https://www.unat.asso.fr/unat/actualites/lunat-et-les-unats-en-regions-sortent-un-document-de-plaidoyer-pour-les-elections>



Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) Occitanie

- Ne pas considérer les associations de solidarité comme de simples opérateurs mais comme de réels co-construteurs des politiques sociales départementales.
- Se saisir des outils et possibilités juridiques mis en place par les réformes successives (autorisations, CPOM, financements...), en accord avec les organismes gestionnaires, afin de porter ensemble la transformation de l'offre, au service des personnes accompagnées et dans le respect des spécificités associatives et territoriales.
- Soutenir l'accès et le développement du numérique pour les plus vulnérables (infrastructures réseaux, aide à l'équipement, formation aux usages, etc.).
- Garantir les financements nécessaires à la revalorisation salariale juste et équitable de tous les professionnels du secteur SMS privé non lucratif.

LES ADHÉRENTS

DE LA CRESS OCCITANIE

LES ASSOCIATIONS



LES COOPÉRATIVES



LES MUTUELLES



LES FONDATIONS



LES SYNDICATS D'EMPLOYEURS



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

